

Rapport public Parcoursup session 2023

CNAM Pays de la Loire - IFORIS - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CNAM Pays de la Loire - IFORIS - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	25	105	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être intéressé par la prise en charge administrative des usagers du secteur sanitaire et social

Disposer de compétences scientifiques et techniques propres au secteur sanitaire et social ou au secteur de la gestion des ressources humaines

Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur, être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels

S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

Qualités requises pour suivre cette formation :

- > niveau satisfaisant en enseignement général, notamment en français
- > qualités rédactionnelles,
- > sens de l'organisation,
- > esprit de précision, d'ordre et de rigueur,
- > curiosité et sens de l'observation,
- > aptitudes à l'écoute et à la communication.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation se déroule en alternance à raison de deux semaines par mois au sein du CFA.

Le programme d'enseignement est légèrement allégé par rapport au référentiel du diplôme puisqu'une partie des acquis se réalisera au sein de l'entreprise.

Cette formation se déroule exclusivement en contrat d'apprentissage.

Programme

- Bloc 1 : Accompagnement et coordination du parcours de la personne | Année 1 : 147h | Année 2 : 150.5h
- Bloc 2 : Projet et démarche qualité | Année 1 : 119h | Année 2 : 91h
- Bloc 3 : Politique de la structure et territoires | Année 1 : 199.5h | Année 2 : 126h
- Bloc 4 : Gestion de la structure et du service | Année 1 : 80.5h | Année 2 : 91h
- Culture générale et expression | Année 1 : 80.5h | Année 2 : 66.5h
- Langue vivante étrangère | Année 1 : 52.5h | Année 2 : 42h
- Action professionnelle | Année 1 : 52.5h | Année 2 : 52.5h

Durée et organisation

De septembre 2023 à mai 2025 à raison de 70 heures par mois en formation, pour un total de 1351 heures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le Cnam Iforis d'Angers (0490890B) précise les critères et algorithmes retenus pour classer les candidatures validées. L'établissement dispose de 25 places en alternance en BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social. La formation prépare aux métiers administratifs dans les établissements et services des secteurs sanitaire et social.

Cette formation prépare des professionnels à mettre en œuvre les compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services ou de prestations sociales. Le BTS apporte le socle d'expertise en la matière autour des aspects : communication, gestion de la demande et des besoins de l'utilisateur, organisation et promotion des activités de la structure, gestion financière et RH et animation d'équipe. Cette technicité est complétée par des enseignements fondamentaux : politiques sociales, connaissances des publics, économie-gestion, culture générale et langue vivante.

Protocole d'étude des candidatures :

Le nombre total de candidatures validées - 141

Sur ces 141 candidatures, **11 candidats ont validé leur choix pour notre établissement.**

Organisation et critères de sélection des dossiers de candidature :

A / Un premier niveau de tri

Les dossiers ont fait l'objet d'un premier examen qui a eu pour objectif d'écarter les candidatures qui ne répondaient pas aux attendus en termes de projet ou de niveau. 17 candidats ont été écartés pour ces motifs.

Tous les candidats répondant aux critères de conformité ont été convoqués à un entretien collectif en présentiel ou distanciel.

Plusieurs ont été proposées.

Tous les dossiers ont été examinés par un des responsables de la formation

B / Dossiers notés sur 48 points.

Ensuite, les dossiers ont été répartis entre chaque responsable de formation pour une étude approfondie sur la base des critères suivants.

1. Dossier de candidature : 27 points

- a. Bulletins classes de 1^{ère} et terminale / 7 points
- b. Lettre de motivation + CV / 6 points
- c. Activités et centres d'intérêt (BAFA & Vie associative, sport, etc.) /6 points
- d. Expression écrite /4 points
- e. Implication et organisation dans la scolarité et la vie du lycée / 4 points

2. Entretien de motivation : 21 points

Motivations pour le secteur, Organisation pour l'entrée en formation, recherche de structure d'alternance, participation aux PO et webinaires

C / Tri final par la commission de sélection

La commission de sélection constituée du chef d'établissement, des responsables de formation et de la conseillère formation individu a réexaminé puis validé les résultats avant publication.

Les candidatures obtenant moins de 10 points sur 48 ont été refusées (17 candidats).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est important de mettre en évidence la cohérence du parcours envisagé, particulièrement en terme d'intérêt pour le métier, voire même de connaissance du métier. Il est vivement conseillé de rencontrer des professionnels, de participer à des portes ouvertes avant de faire un choix d'orientation.

L'anticipation de la recherche d'alternance, avant même les résultats du Bac est vivement conseillée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Appréciation, Notes, Avis du chef d'établissement		Notes, Appréciations des enseignants, avis du chef d'établissement	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences scientifiques, techniques et sociales Compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur Niveau satisfaisant en enseignement général, Qualités rédactionnelles	Compétences scientifiques, techniques et sociales Compétences relationnelles et d'argumentation Expression et communication écrite et orale Niveau en enseignement général, Qualités rédactionnelles	Notes et appréciations sur les bulletins scolaires	Important
Savoir-être	Sens de l'organisation, Esprit de précision, d'ordre et de rigueur, Curiosité et sens de l'observation, Aptitudes à l'écoute et à la communication Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie	Organisation, Esprit de précision, d'ordre et de rigueur, Curiosité et sens de l'observation, Écoute et communication Organisation et d'autonomie	Appréciations littérales des bulletins scolaires Communication du candidat Qualité des échanges lors des interpellations Présence aux invitations	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance formation et projet	Projet motivé Intérêt pour l' aide, le conseil aux personnes	Projet de formation motivé par une connaissance de la filière et des démarches de recherche d'employeur.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, centres d'intérêts et / ou activités extra-scolaires	Vie associative, BAFA, Service civique, stage et expériences professionnelles, activités extra-scolaires	Note de motivation qui mentionne Engagements, centres d'intérêts et / ou activités extra-scolaires en lien avec l'orientation	Complémentaire

Signature :

Dominique GERAUD,

Proviseur de l'établissement CNAM Pays de la Loire -
IFORIS